Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bison International

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

Bison International

Excelsiorlaan 27, B 3

B-1930 Zaventem

tel. +32 3 710 92 92

fax. +32 3 710 92 90

e mail: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: PSRA
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons: 070 245245

Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

EUH208 Contient mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3:1), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

ΒE

www.bison.net 1/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 1)

<0.025%

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
- · Description: Colle

composante dangeroux.	
CAS: 2634-33-5	1,2-be
EINECS: 220-120-9	< Eve

Numéro index: 613-088-00-6 Reg.nr.: 01-2120761540-60-

· Composants dangereux:

XXXX

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317

Limite de concentration spécifique: SkinSens. 1; H317: C ≥ 0,05 %

CAS: 55965-84-9

Numéro index: 613-167-00-5 Reg.nr.: 01-2120764691-48-

XXXX

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2Hisothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et de 2méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3:1)

Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330;
 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318;
 Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100);
 Skin Sens. 1A, H317, EUH071

EUH071
Limites de concentration spécifiques:
 SkinCorr. 1C; H314: C ≥ 0,6 %
 Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 %
 Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 %
 Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 %
 Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

- BE

www.bison.net 2/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 2)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Classe de stockage: 12
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE -

(suite page 4)

www.bison.net 3/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL				
2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one				
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition	0,966 mg/kg bw/day		
	Consommateur, dermal(e), long terme	0,345 mg/kg bw/day		
Inhalatoire	Worker, inhalative, longterm exposition	6,81 mg/m³		
	Consommateur, par inhalation, long terme	1,2 mg/m³		

· PNEC

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Eau douce 0,00403 mg/l
Fresh water sediment 0,0499 mg/kg dry weight
Eau de mer 0,000403 mg/l

Marine sediment 0,00499 mg/kg dry weight

Sol 3 mg/kg Sewage treatment plant 1,03 mg/l

55965-84-9 mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3:1)

Eau douce 0,00339 mg/l

Fresh water sediment 0,027 mg/kg dry weight

Eau de mer 0,00339 mg/l

Marine sediment 0,027 mg/kg dry weight

Sol 0,01 mg/kg Sewage treatment plant 0,23 mg/l

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 5)

- BE

www.bison.net 4/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 4)

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair
 Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 1,87 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Toutes les données physiques pertinentes ont été

déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du

mélange.

(suite page 6)

ΒE

www.bison.net 5/10

Date d'impression: 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 5)

Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que

pour la sécurité

· Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

· Eau: 26.1 % · Teneur en substances solides: 71,6 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de

danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des néant

gaz inflammables au contact de l'eau · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 7)

www.bison.net 6/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Orai	LD50	670 mg/kg (rat)
Dermique		>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,4 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- · Sensibilisation Non applicable.
- Toxicité par administration répétée Non applicable.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

BF

www.bison.net 7/10

1340705 - BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 7)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR/ADN, IMDG, IATA néant

· ADN néant

7.5.1

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

(suite page 9)

- BE

www.bison.net 8/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 8)

	(Salis as la page 5)
 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI 	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301	i oxique er	n cas d	ingest	on.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

(suite page 10)

- BE

www.bison.net 9/10

Date d'impression : 17.07.2025 Révision: 17.07.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: BIS MK SUPER CQ 440G*12 NL

(suite de la page 9)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique: PSRA

· Contact: PSRA

Date de la version précédente: 01.06.2021
Numéro de la version précédente: 35

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

BE

www.bison.net 10/10